



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 21 mai 2014 — N° 2

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 15 h 11.

Moment de recueillement.

M. le président informe l'Assemblée que Son Honneur le lieutenant-gouverneur prononcera l'allocution d'ouverture de la session.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur fait son entrée à l'Assemblée nationale et, ayant pris place au fauteuil, lit l'allocution d'ouverture suivante :

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Chef de l'opposition officielle,
Monsieur le Chef du deuxième groupe d'opposition,
Madame la Députée de Gouin,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

Notre histoire parlementaire continue de s'écrire et l'ouverture de cette 41^e législature de notre Assemblée en constituera une nouvelle tête de chapitre.

Je tiens à féliciter tous les membres de l'Assemblée nationale qui ont su obtenir la confiance de leurs concitoyennes et concitoyens. Je ne doute pas que vous aurez la grandeur, l'écoute et le sens du devoir pour les représenter avec justice et dignité.

Représenter ses concitoyens est une fonction noble. Vous en mesurez tous et toutes l'importance.

Et choisir ses représentants est un privilège immense. Vous le savez aussi. Un privilège qui, encore aujourd'hui, n'est offert qu'à une fraction de la population de la planète.

21 mai 2014

À cet instant même où une nouvelle législature est ouverte chez nous, il m'importe d'avoir une pensée pour les peuples qui n'ont pas cette capacité de choisir leurs gouvernants, et pour lesquels, ce que nous sommes en train de faire ici, est une impossibilité absolue chez eux.

Réalisons cette chance que nous avons de vivre en démocratie.

Le 7 avril dernier, dans un moment culminant de cette expression démocratique, les Québécoises et les Québécois ont décidé de confier la responsabilité gouvernementale au parti qui assumait, dans la législature précédente, le rôle de l'opposition officielle.

La répartition des sièges a donné lieu à la formation d'un gouvernement majoritaire, stable, mais qui aura devant lui une forte opposition.

Chaque parti présente de nouvelles et de nouveaux députés. Je leur souhaite de tout cœur la bienvenue. Je comprends que ces moments sont, pour elles et pour eux, chargés d'émotion.

Par bonheur, ils pourront compter sur l'appui de leurs collègues plus expérimentés pour se familiariser aux rouages de ce nouveau forum qu'est l'Assemblée nationale.

On aura noté l'absence d'un de ceux-là, le député de Saint-Jérôme qui a été victime d'un malencontreux accident et qui est actuellement hospitalisé. Au nom de tous, je lui souhaite un prompt rétablissement et une entrée parlementaire dans les meilleurs délais.

Face aux nombreux défis auxquels le Québec est confronté et alors qu'une nouvelle législature commence, je voudrais avant tout vous transmettre un message de confiance.

Monsieur le Premier Ministre, je vous souhaite du succès dans la conduite de votre gouvernement. Les objectifs que vous vous êtes fixés sont ambitieux mais réalistes.

Le gouvernement fait face à un problème sérieux en ce qui a trait aux finances publiques. On doit s'attendre à une rigueur budgétaire pour corriger la situation. Une réévaluation des programmes gouvernementaux est devenue nécessaire. Le déficit budgétaire anticipé doit rapidement être résorbé.

Les actions que le gouvernement doit prendre ne devraient toutefois pas réduire, dans la mesure du possible, les services à la population.

Les secteurs de la santé et de l'éducation, en particulier, seront sollicités dans cette opération puisqu'ils commandent à eux seuls une partie très importante du budget de l'État.

Des domaines, tels la gouvernance municipale, les régimes de retraite, la question de l'orientation à privilégier pour les personnes en fin de vie, entre autres, nécessitent des actions qui trouveront vite une issue.

D'autres éléments du programme du gouvernement seront soumis à la considération de l'Assemblée. Parmi ceux-là, notons des propositions de mesures touchant notamment la transparence des actions gouvernementales et l'intégrité dans les institutions publiques. Notons également des mesures visant à relancer l'économie, soutenir les régions et les PME.

Ainsi, au moment même où le gouvernement s'attardera à atteindre le déficit zéro, il proposera les moyens qu'il jugera les plus efficaces pour susciter plus de croissance économique et plus d'emplois.

« Oui, nous pouvons » : c'est l'appel que le gouvernement fait à tous pour renouer avec la prospérité à laquelle nous aspirons comme Québécois.

Monsieur le Chef de l'opposition officielle, Monsieur le Chef du deuxième groupe d'opposition, Mesdames et Messieurs les Députés de l'opposition, vous assumez vous aussi un rôle de première importance.

En effet, notre parlementarisme repose sur des débats contradictoires. La vision du gouvernement doit nécessairement heurter le point de vue contraire pour que de ce choc émerge la lumière dans la conduite du Québec.

Ces débats vigoureux et respectueux, nous l'espérons, s'ils animent ce Salon bleu, devront se transformer en une véritable collaboration à l'occasion des travaux en commission, notamment.

Est-il bon de rappeler que le Québec est une grande démocratie. Notre Parlement est l'un des plus anciens au monde, et nous en sommes très fiers. En même temps, la société québécoise est dynamique et engagée dans tous les grands courants qui définissent l'avenir.

Dans de nombreux domaines, nous nous situons à l'avant-garde mondiale. Le Québec a tous les atouts pour poursuivre son développement. Et vous avez pour rôle de guider ce développement afin que sa mise en œuvre contribue à l'amélioration de la vie de l'ensemble des Québécois.

21 mai 2014

Il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous le meilleur des succès au cours de ce mandat que vous avez reçu de la population. Vous avez été élus pour mettre en œuvre des objectifs et des convictions qui vous honorent, quoique ces objectifs et ces convictions puissent parfois être divergents. Je formule enfin le vœu que les citoyennes et citoyens du Québec soient les premiers bénéficiaires du travail parlementaire que vous entamez aujourd'hui.

Merci de votre attention et bon travail.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur se retire.

M. le président occupe le fauteuil.

M. Couillard, premier ministre, prononce ensuite le discours d'ouverture de la session au nom du gouvernement.

À la fin de son discours, M. Couillard, premier ministre, propose que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement.

À 16 h 28, M. le président lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 22 mai 2014, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON